



1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Sika® Set-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

A ce jour, il n'y a aucune information disponible sur les usages identifiés. Quand les données seront disponibles, elles seront intégrées dans la Fiche de Données de Sécurité

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Sika France S.A.S.
rue Edouard Vaillant 84
93351 Le Bourget cedex
Téléphone : +33149928000
Adresse e-mail : ehs@fr.sika.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Type de produit : Mélange

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Nocif R22: Nocif en cas d'ingestion.
Irritant R41: Risque de lésions oculaires graves.
R32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les Directives CE (1999/45/CE)

Pictogrammes de danger :



Nocif

Phrase(s) R : R22 Nocif en cas d'ingestion.
R32 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R41 Risque de lésions oculaires graves.

Phrase(s) S : S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sika® Set-2

Date de révision 12.04.2013

Date d'impression 12.04.2013

S39

l'eau et consulter un spécialiste.
Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- 233-332-1 nitrate de calcium

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance qui seraient considérées comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable.

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

3. Composition/ informations sur les composants

3.1 Substances

non applicable

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
nitrate de calcium 10124-37-5 233-332-1 01-2119495093-35-XXXX	Xn; R22 Xi; R41	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	>= 25 - < 50
2,2'-méthyliminodiéthanol 105-59-9 203-312-7 01-2119488970-24-XXXX	Xi; R36	Eye Irrit. 2; H319	>= 3 - < 5
thiocyanate de sodium 540-72-7 208-754-4	Xn; R20/21/22 R32 R52/53	Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H302 Aquatic Chronic 3; H412	>= 1 - < 2,5

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

000000600680

2 / 10



- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Consulter un médecin après toute exposition importante.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Gêne gastro-intestinale
Lacrymation excessive
Nausée
Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.
- Risques : Les dommages à la santé peuvent être retardés.
effets irritants

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.



6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Porter un équipement de protection respiratoire.
Refusez l'accès aux personnes non protégées

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8).
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Suivez les mesures d'hygiène standards lors de la manipulation des produits chimiques

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Stocker conformément à la réglementation locale.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des acides.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : donnée non disponible



8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- | | |
|-----------------------------------|--|
| Protection respiratoire | : Aucune mesure spéciale n'est requise. |
| Protection des mains | : Des gants résistants au produit chimique, imperméables (norme EN 374) doivent être portés en manipulant les produits chimiques.
Pour une utilisation de courte durée ou pour la protection des projections:
Gants en caoutchouc butyle/nitrile (0,4 mm),
Les gants souillés devront être retirés.
Pour une exposition permanente:
Gants en Viton (0.4 mm)
temps de protection >30 min. |
| Protection des yeux | : Lunettes de sécurité avec protections latérales
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure |
| Protection de la peau et du corps | : Vêtements de protection (ex : chaussures de Sécurité selon ISO 20345, vêtements de travail à manches longues, pantalon long). Le port de tabliers en caoutchouc et de bottines protectrices est recommandé en complément lors du mélange et de l'agitation. |
| Mesures d'hygiène | : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. |

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- | | |
|-------------------|--|
| Conseils généraux | : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. |
|-------------------|--|

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- | | |
|---------|-----------|
| Aspect | : liquide |
| Couleur | : jaune |



Odeur	: donnée non disponible
Seuil olfactif	: donnée non disponible
Point d'éclair	: Note: non applicable
Température d'inflammation	: non applicable
Limite d'explosivité, inférieure (Vol%)	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure (Vol%)	: donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: donnée non disponible
Propriétés comburantes	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: donnée non disponible
pH	: 7,5
Point/intervalle de fusion / Point de congélation	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité	: 1,39 g/cm ³ à 20 °C
Hydrosolubilité	: Note: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: > 20,5 mm ² /s à 40 °C
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Taux d'évaporation	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

donnée non disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.



10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Note: Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Décomposition thermique : Note: donnée non disponible

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée : donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : donnée non disponible

Mutagénicité : donnée non disponible

Cancérogénicité : donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction : donnée non disponible

Tératogénicité : donnée non disponible

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité



donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5 Autres effets néfastes

donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

donnée non disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et ces conduits d'évacuation.

Emballages contaminés : 15 01 10* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

14. Informations relatives au transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC

non applicable



15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation	: Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).
REACH Information:	Toutes les substances contenues dans les produits Sika sont : - pré-enregistrées ou enregistrées par nos fournisseurs en amont, et/ou - pré-enregistrées ou enregistrées par Sika, et/ou - exclues du règlement, et/ou - exemptées d'enregistrement
VOC-CH (VOCV)	: pas de taxes des COV
VOC-EU (solvant)	: non applicable
Maladies Professionnelles (R-463-3, France):	49, 49 bis

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce produit contient des substances nécessitant encore une évaluation du risque chimique.

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R20/21/22	Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R22	Nocif en cas d'ingestion.
R32	Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R36	Irritant pour les yeux.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

signification des abréviations et acronymes utilisés : TSOC-ER = Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Sika® Set-2

Date de révision 12.04.2013

Date d'impression 12.04.2013

TSOC-EU = Toxicité spécifique pour certains organes cibles –
exposition unique

DNEL = Dose dérivée sans effet

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à
l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité correspondent à notre niveau de connaissance à la date de publication. Toutes garanties sont exclues. Nos Conditions Générales de Vente en vigueur s'appliqueront. Veuillez consulter

Modifications par rapport à la version précédente !